



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie.

<u>Date</u>: le 20 mars 2018. <u>Lieu</u>: Alençon (61).

Présents: Hervé DEHAIS, Huguette DUTEIL, Tristan DUTERTRE, Chantal GAUMER, Philippe HAUREE, Gilbert LE

CLECH, Patrice LEGAL, Michel LINDET, Claude ROBILLARD, Dominique ROUSSEL.

Invités: François BEAUDOUIN (président du CoDep 61), Luc GRANTE (président du CoDep 50), Roger LOUVET

(président du CoDep 14), Fabrice PIGNET (président du CoDep 27).

Excusés: Claude ROBILLARD. Horaires: 19h00 – 22h30.

Ordre du jour:

Courrier reçus et représentations

- Comptes rendus des réunions des sphères,

Questions diverses.

Patrice Legal remercie François Beaudouin qui nous accueille à Alençon. Ce dernier offre à chacun des petits cadeaux : une plaque de cadre, un bracelet électronique, les circuits route, une carte postale de la SF de Mortagne ainsi que la pochette « L'Orne à vélo ».

<u>1^{er} point</u>: Le compte-rendu des courriers reçus et des différentes réunions auxquelles ont assisté plusieurs membres :

Les comptes rendus des 12 et 13 janvier ont été validés et envoyés aux 5 CoDep et à tous les clubs du CoReg. Roger Louvet – Codep 14 - dit qu'il n'a rien reçu. Il faut revoir les adresses courriel et tester l'envoi des messages. Hervé Déhais dit qu'il doit y avoir une erreur de date sur le recyclage moniteur / initiateur et le stage animateur : il s'agit du 17 février et non du 17 mars. (Après vérification, c'est la bonne date qui figurait sur le compte-rendu.)

2ème point : Le tour des sphères.

La sphère Accueil Toutes Pratiques :

Les jeunes :

Le critérium:

Le critérium régional et le concours régional d'éducation routière ont été annulés pour 2018. Ils devaient avoir lieu à Houlgate le 15 avril mais un trail avait lieu en même temps et les deux organisations n'étaient pas compatibles. Hervé Déhais, avec le CoDep 76, avait proposé de l'organiser le 8 avril à Mesnières en Bray (76) mais pour un devoir de respect envers les clubs tant sur le lieu que sur la date à moins de 5 semaines de l'organisation, nous avons décidé que cela ne serait pas raisonnable, d'autant plus que la sélection peut se faire à partir des résultats des critériums départementaux.

Eventuellement, il pourrait être proposé un concours régional d'éducation routière dans la 2^{ème} quinzaine de septembre (22 ou 29) à Houlgate ou autre lieu à trouver.

Nous sommes tous d'accord sur ce principe.

Faut-il l'organiser le samedi, le dimanche ? Plutôt le samedi.

Tristan Dutertre se renseigne au CSN à Houlgate.

IBAN : FR76 3002 7160 2100 0209 8260 154 - BIC CMCIFRPP





<u>Autre remarque</u>: il faudra revoir le lieu éventuellement pour les années à venir. Faut-il changer de département tous les ans à tour de rôle? Ce sera à discuter en juin pour 2019.

Le concours national d'éducation routière :

Il aura lieu les 26, 27 et 28 octobre sur l'île d'Oléron.

La SNEJ:

Tristan Dutertre a consulté les clubs concernés pour le transport : Les clubs de Flers (61), Ducey (50), Condé sur Noireau (14), Domfront (61), Bagnoles (61) et Goderville (76) sont intéressés. Le club d'Yvetot (76) ne sait pas encore.

10 devis pour des cars de 50 places et 80 places ont été demandés pour un parcours qui partirait de Flers, et passerait par Bourg Achard avant de rejoindre Aubusson d'Auvergne : 6 autocaristes ont répondu positivement, 2 par la négative et 2 n'ont pas répondu.

Pour info:

- pour des cars de 52/55 places, ce sont les devis des Voyages Le Monnier de Domfront (61) s'élevant à 3 920 € et Coupris Voyages de la Ferrière aux Etangs (61) à 4 100 € qui sont les plus intéressants.
- pour un car de 80 places, ce sont les Voyages Piel de St Georges-des-Groseillers (61), qui proposent un devis à 5 500 €.

Il va falloir affiner le nombre de participants très rapidement pour réserver le car. Le matériel et les vélos seraient ramassés la veille avec des camions (un dans le 61 et un dans le 76). Chaque école cyclo a déjà dit que 5 à 10 jeunes pourraient participer à la SNEJ.

La somme de 320 € sera demandée pour chaque jeune sachant que le coût de la semaine s'élève à 500 € par jeune. Le CoReg en prendra pour 2018 1/3 à sa charge. Les 2/3 restants sont éventuellement à répartir entre les familles, les clubs et les CoDep.

Ces données sont à préciser aux familles pour qu'elles se rendent compte de ce que le CoReg fait pour les jeunes. Le coût des encadrants est complètement supporté par la participation financière des jeunes.

La FFCT demande à avoir un bénévole à sa disposition par CoReg participant. En effet, c'est elle qui est organisatrice (et pas un CoDep) contrairement aux autres années. Sans bénévole, le CoReg pourrait ne pas être admis à participer.

Tristan Dutertre a posté cette info sur le site du CoReg et sur la page facebook mais il faut envoyer aussi l'info auprès des CoDep puis des clubs. *Courant avril, un contrordre fédéral annulait cette disposition*.

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant et jusqu'au 25 avril, dernier délai auprès de Tristan Dutertre. Chaque dossier devra obligatoirement être accompagné d'un acompte de 60 €. Le solde sera à verser pour le 1^{er} juin. Celui-ci sera validé sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits (jeunes et encadrants).

Tristan Dutertre informera les CoDep du nombre d'inscrits dès que possible afin que chacun d'entre eux puisse fixer l'aide éventuelle qui sera attribuée aux jeunes.

Le nombre de qualifiés pour le concours national sera communiqué mi-juin. Il sera ainsi attribué par la fédération en fonction du nombre de jeunes participant aux critériums départementaux – route et VTT.

Pour rappel, en 2017, nous avions obtenu 9 places pour 5 CoDep.

La participation à la SNEJ est le droit d'entrée pour éventuellement être qualifié aux concours CNJC et CNER.

La répartition des qualifiés se fera en fonction des résultats aux critériums départementaux sachant qu'il faudra en définir les règles. Du fait de l'annulation du CRJC, celle-ci se fera en fonction de la discipline (Route ou VTT) et des résultats départementaux. Il sera impossible de se baser sur les points obtenus lors des critériums départementaux car les différentes épreuves et les questions ne sont pas forcément les mêmes (tout en respectant à chaque fois les règles définies par la fédération). La première règle voudra qu'il y en ait au moins un

IBAN : FR76 3002 7160 2100 0209 8260 154 - BIC CMCIFRPP





par CoDep.

Il faudra réfléchir à l'organisation d'autres manifestations pour les jeunes, moins coûteuses que la SNEJ, et qui permettent de proposer des séjours adaptés aux différents âges des participants.

Le critérium du CoDep 50 a eu lieu le 17 mars dans des conditions météorologiques défavorables ; le Codep a donc dû s'adapter pour assurer la sécurité et la santé : tout s'est déroulé à l'abri le matin et les parcours ont été réduits au rando-guide l'après-midi, avec l'accord de tous.

Les médailles « mérite jeunes » 2017 devaient être remises au critérium régional jeunes mais celui-ci étant annulé, comment faire ?

Tristan les remettra dès qu'il en aura l'occasion.

« Tous à Toulouse » en 2020 :

Huguette Duteil accepte de s'occuper de cet événement à condition que ce soit « TOUS » et pas « toutes ».

Patrice Legal lui a envoyé les parcours des Rayons d'Or de Toulouse pour donner une base des trajets.

Elle pense proposer deux formules : un groupe en autonomie complète et un autre groupe avec accompagnateurs comme cela s'est fait pour les autres organisations des « Toutes à Strasbourg ».

Pour l'instant, aucune date précise n'est retenue car la ville de Toulouse ne veut pas que deux événements se chevauchent.

Quel lien peut-il y avoir entre le CoReg et les CoDep ? Il serait bien qu'il y ait une personne référente dans chaque département ; Huguette Duteil étant la référente-pilote pour le Coreg.

Manifestation VTT en 2020 :

Didier et son équipe pensent proposer un événement de type endurance : Une « trans'normande » à VTT.

Le parcours pourrait partir d'une ville au nord de la Seine-Maritime et rejoindrait le Mont St Michel; environ 500/600 km.

Encore beaucoup de questions :

- Quel règlement ?: des étapes quotidiennes / une autonomie dans l'organisation des parcours avec des pointages / des passages obligés / un départ groupé / un départ échelonné mais une arrivée groupée...
- Sur le parcours, se trouvent des endroits stratégiques : le Cotentin, la Suisse Normande, le Perche...
- A qui ouvrirons-nous cette manifestation? licenciés / non-licenciés?
- Sur quelle durée ? une semaine / 6 jours ?

Pourquoi ne pas proposer un parcours route en parallèle ?

Nous sommes tous d'accord sur le principe de cette organisation.

Là encore, il faut établir le lien entre le CoReg et les CoDep.

La sphère ressources et organisation :

Les finances:

Dominique présente le point sur la trésorerie au 20 mars : sur le compte-courant : 3 479,50 € ; sur le livret associatif : 50 000 €. Il reste quelques recettes en attente de paiement qui concernent notamment le guide 2018.





Les abandons de frais pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre devront être envoyés à Dominique Roussel pour la fin mars.

Demande de prêt :

- La COSFIC 2020 de Valognes : Vu le retard dans le versement de la subvention du conseil départemental « Latitude Manche » (15 000 € pour 2018) et le versement ultérieur de l'aide fédérale, elle souhaite un prêt de 5 000 € qui sera remboursable au plus tard en mai 2020.
- Tout le monde est d'accord ; une convention sera donc signée entre le CoReg et la COSFIC 2020.

Demande de subvention :

- Le RCVV en charge de l'organisation du départ et de l'arrivée du tour cyclotouriste 2018 demande une aide de 500 €. En effet, en tant qu'organisateur, il a la photo de groupe à sa charge, les repas des bénévoles du club, les souvenirs et l'animation.

Au vu du nombre de participants (45 à ce jour) et à la majorité (8 pour, 1 abstention) nous nous mettons d'accord pour accorder une aide de 250 €.

Les subventions de fonctionnement pour le Coreg :

- La région : aucune nouvelle,
- CNDS: Hors la baisse de plus de 20% de l'enveloppe financière, l'accent a fortement été mis sur la création d'emploi, le recours aux « Service Civique », à l'accompagnement du plan « natation » à l'aide des actions réalisées à destinations des personnes des quartiers défavorisés ou les territoires carencés, domaines où nous n'émargerons que modestement.

Les actions de formations telles celles d'animateur, initiateurs et moniteurs ne sont plus éligibles, pas plus que les manifestations pour lesquelles les structures avaient l'habitude d'obtenir des fonds (en ce qui concerne le monde du cyclotourisme Concours d'Education Routière, Critérium du Jeune Cyclotouriste,) que ce soit afin d'organiser régionalement ou participer nationalement, mais également les manifestations d'ampleurs régionales, nationales ou internationales...

La sphère Tourisme et communication :

Tourisme:

Gilbert a consulté les référents départementaux et a eu deux retours : Michel Rosset du CoDep 27 et Guy Le Bouteiller du CoDep 14.

- Michel Rosset : il espère que les différentes instances ne profitent pas des services des CoDep et du CoReg sans donner de retour.
- Il soulève aussi le problème du mode d'indemnisations des frais des déplacements des référents tourisme. Au niveau du CoReg, nous avons écrit une règle qui figure dans le dernier compte-rendu mais il veut dire que la FFCT n'a toujours pas versé de dotation fédérale comme l'avait promis celle-ci.
- Guy Le Bouteiller : Le projet du Paris-Londres est toujours en cours. L'avancement des travaux de l'EuroVélo 4 qui relie Roscoff à Kiev présente des difficultés à cause de la proximité du littoral. Le département du Calvados souhaite déposer un dossier pour obtenir le label « département vélo » en 2023. Une rencontre est prévue avec les élus de Caen la Mer.





Pas de nouvelle des autres CoDep.

Le Codep 50:

Le dossier de Portbail pour la labellisation « territoire vélo » est en cours.

Un autre projet de demande de territoire vélo est en projet pour la communauté de communes Avranches – Mont-Saint-Michel (et non St Hilaire du Harcouët).

<u>Les rayons normands</u> au départ de Caen : En ce qui concerne ceux d'argent, le dossier complet est validé ; pour ceux de bronze, c'est à venir. Les médailles sont arrivées.

La plaquette de présentation des rayons a été modifiée, elle est à la disposition de chacun.

Communication:

Le 14 mars a eu lieu la formation pour les membres du Coreg et un correspondant par Codep d'Office 365 qui est la suite bureautique (messagerie, traitement de texte, tableur, ...) officielle, gratuite et maintenue à jour de la FFCT. Chacun a reçu le mode de fonctionnement. A chacun de manipuler et s'approprier les différents outils pour les utiliser comme outil de base.

Le guide normand 2019 :

Il faudra en parler à la prochaine réunion!

La sphère Formation:

ETR :

Claude a travaillé sur le plan d'actions, le plan de développement du cyclotourisme. Patrice va envoyer le projet pour réflexion.

Ce document va être déclencheur pour le paiement de ce qui reste au niveau CNDS.

Formation / Sécurité :

Lors de l'AG du CoDep 14, Philippe a proposé une information sur la mécanique qui a eu beaucoup de succès. Des formations (pour les délégués sécurité essentiellement et les dirigeants) sur la sécurité sont à programmer mais qui paie ? Il semble que ce soit plus de l'ordre des CoDep.

Quand les programmer ? plutôt le dimanche matin comme le CoDep 27 ? Il faut d'abord établir un calendrier.

4^{ème} point : Questions diverses.

- Des problèmes avec les conseils départementaux surgissent pour l'organisation des manifestations dans les départements 14 et 50.
- Par rapport à la baisse des dotations CNDS, Patrice Legal et Philippe Haurée se sont demandés ce qui pouvait être fait à l'avenir :

Organiser un forum avec tous les cyclotouristes normands en proposant divers ateliers : sport/santé, assurances, responsabilité, nutrition/entrainement avec l'intervention d'intervenants internes ou externes. Pourquoi pas : Daniel Jacob (nutrition et entraînement), Yves Yau (médecin fédéral), un assureur, un avocat...

Encore beaucoup de questions : sur combien de temps ? où ?

C'est une action qui pourrait éventuellement être éligible au CNDS. Il faut affiner le programme, réfléchir aux dates (mi-décembre ou mi-janvier) sur un week-end. Cela pourrait se faire en collaboration avec les CoDep.

IBAN: FR76 3002 7160 2100 0209 8260 154 - BIC CMCIFRPP





- Le rôle du CoReg : Patrice Legal envoie les fichiers du projet élaboré par le niveau fédéral quant au positionnement des Coreg dans ce qui pourrait être la nouvelle structuration fédérale. Charge à chacun de lui faire part de ses éventuelles observations pour le 15 avril 2018.
- Assemblée Générale 2019 à Domfront : Didier Boisbluche évoque l'idée de proposer l'AG sur un weekend. Le samedi, déroulement de l'AG statutaire puis le dimanche matin pouvoir participer à une randonnée pédestre suivie d'un déjeuner avant de repartir.

Le samedi soir, les clubs de Domfront organisant un repas pour les 30 et 40 ans des clubs.

- Huguette Duteil formule la demande de deux personnes du CoDep 50 pour une formation initiateur.

signatures :

le Président : Patrice LEGAL la secrétaire : Chantal GAUMER